Communes de 1 000 habitants et plus

annexe 1 au procès-verbal de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

COMMUNE : GOURDON

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1 / 1 [1]

annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom de l'élu (e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l'élu(e) [2]
M. COURTIN, Jean-Marie	Liste TOUS ENSEMBLE POUR GOURDON	Délégué
Mme DENIS, Nathalie	Liste idem	Déléguée
M. FALANTIN, Michel	Liste idem	Délégué
Mme BRUNEAU, Nicole	Liste idem	Déléguée
M. DEJEAN, Alain	Liste idem	Délégué
Mme OUDET, Christine	Liste idem	Déléguée
M. JAFFRES, Joseph	Liste idem	Délégué
Mme CABRIÉ, Nathalie	Liste idem	Déléguée
M. GRIFFOUL, Jacques	Liste idem	Délégué
Mme CLAVEL-MARTINEZ, Josianne	Liste idem	Déléguée
M. RIVAL, Jean-Marie	Liste idem	Délégué
Mme SCHWARTZ, Dominique	Liste idem	Déléguée
M. MAURY, Lionel	Liste idem	Délégué
Mme ÉLICHABE, Liliane	Liste idem	Déléguée
M. VARGUES, Jean-François	Liste idem	Délégué
Mme GABET, Fabienne	Liste idem	Suppléante
M. PÉRIÉ, Lionel	Liste idem	Suppléant
Mme COMBEBIAS, Delphine	Liste idem	Suppléante
M. BURGER, Lionel	Liste idem	Suppléant
Mme SÉVERIN, Mélissa	Liste idem	Suppléante
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	

Fait à Gourdon, le 9 juin 2023

Le maire (ou son remplaçant), *Les membres du bureau,* *Le secrétaire,*

MAIRIE DE GOURDON (LOT)

[1] Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

[2] Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.